

VILLE  
DE

6140 FONTAINE-L'ÉVÊQUE



Séance publique du 27 février 2025

**Présents :**

Monsieur Gianni GALLUZZO, Bourgmestre - Président;  
Monsieur Marc MINNEBOO, Monsieur Gianfranco AUGELLO, Monsieur Boutaleb CHADLI, Monsieur Kevin DRAUX, Échevins;  
Monsieur Noël VAN KERCKHOVEN, Monsieur Philippe D'HOLLANDER, Monsieur Michele SICILIANO, Madame Sophie MENGONI, Madame Véronique LEJEUNE, Monsieur Bernard DEWIER, Madame Emilie TIMMERMANS, Madame Yasmin CIGNA, Monsieur Pascal GAMBONE, Monsieur Stephane GUAETTA, Madame Patricia LHOIR, Monsieur Valentin WIBAUT, Madame Françoise CASSIVELAN, Monsieur Antonino LA MARCA, Monsieur Ludovic PREVOST, Madame Géraldine MARTINQUET, Conseillers;  
Madame Laurence BOULANGER, Directrice Générale;

**Excusées :**

Madame Vanessa WAJDZIK, Échevine;  
Madame Barbara OSSELAER, Madame Véronique VANDEPONTSEELE, Conseillères;

**Excusée pour ce point :**

Madame Marie-Alice FOSSET, Conseillère;

**Point 6 :** Déclaration de politique communale - Mandature 2024-2030**Le Conseil Communal,**

Vu le Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation et plus particulièrement son article L1123-27. § 1er ;

Considérant que dans les deux mois après la désignation des échevins, le collège soumet au conseil communal une déclaration de politique communale couvrant la durée de son mandat et comportant au moins les principaux projets politiques [...];

Considérant que le collège communal soumet à l'approbation du conseil communal le texte tel qu'énoncé ci-dessous ;

Ville de Fontaine-l'Évêque – Déclaration de Politique Communale – Mandature 2024-2030

**"Notre ville, une passion commune"****Introduction**

Fontaine-l'Évêque, riche de son histoire et de son patrimoine, est une ville dynamique et engagée dans l'amélioration continue de la qualité de vie de ses habitants.

Fontaine-l'Évêque compte une population totale de 18122 habitants. L'âge moyen de la population est de 41,9 ans. La superficie de la ville est de 28,7 km<sup>2</sup>, ce qui donne une densité de population de 632,3 habitants par km<sup>2</sup>.

Lors des dernières élections communales, notre groupe politique (PS) a atteint une large majorité (15 sièges sur les 25 du Conseil communal). Cette déclaration reflète notre vision commune pour une ville plus propre, plus sûre et solidaire.

Notre engagement est de garantir des services communaux de qualité, de promouvoir la participation citoyenne et de renforcer la transparence dans la gestion communale. Nous mettons un point d'honneur à valoriser notre patrimoine culturel, à soutenir les associations locales et à encourager le développement économique et social de notre ville. Notre DPC constitue une feuille de route ambitieuse pour les années à venir, visant à faire de Fontaine-l'Évêque une ville où il fait bon vivre, travailler et se divertir.

Mais face aux contraintes financières, nous devons allier prudence et ambition afin de gérer nos ressources de manière responsable tout en œuvrant à l'amélioration de la qualité de vie de nos concitoyens.

**Vie quotidienne et cadre de vie**

- *Propreté et cadre de vie :*

Il est essentiel de définir des axes politiques clairs pour rendre la ville plus propre et plus agréable. Cela inclut des initiatives pour améliorer la gestion des déchets, entretenir et embellir nos espaces verts et promouvoir des comportements respectueux de l'environnement parmi les citoyens. Ces actions contribueront à créer un environnement qui incite au développement de nouveaux projets et à l'investissement.

- *Sécurité :*

Garantir la sécurité de nos concitoyens par un renforcement de la présence policière, par l'installation des caméras de surveillance, par une amélioration de l'éclairage public et par la mise en place de programmes de prévention de la criminalité sous toutes ses formes.

- *Mobilité, accessibilité et aménagement urbain :*

Promouvoir les modes de transport durables et améliorer les infrastructures pour les piétons. Assurer que la majorité des espaces publics et les services soient accessibles à toutes les personnes.

Planifier et développer des espaces urbains qui répondent aux besoins des citoyens, en intégrant des espaces verts, des zones de loisirs et des infrastructures modernes.

Améliorer la signalisation créer des passages piétons sécurisés et mettre en place des campagnes de sensibilisation pour réduire les accidents de la route.

- *Logement :*

Rénover les logements publics existants afin d'améliorer leur efficacité énergétique et leur confort. Être attentif à la promotion des projets de logement qui favorisent la mixité sociale et intergénérationnelle pour renforcer la cohésion sociale. Améliorer l'accès au logement en accompagnant les demandeurs dans leurs démarches et en les informant.

## **Services à la population**

- *Petite enfance, crèches et solutions de garde :*

Augmenter l'offre de crèches en poursuivant le programme de la construction de la nouvelle crèche répondant ainsi aux besoins des familles et du personnel. Garantir et, dans la mesure du possible, étoffer l'offre d'activités extrascolaires afin de rencontrer les besoins des enfants et des familles.

- *Enseignement :*

Renforcer les infrastructures scolaires en investissant dans la rénovation et la modernisation des bâtiments scolaires pour offrir un environnement d'apprentissage sûr, stimulant et inclusif.

Poursuivre l'intégration des nouvelles technologies dans les classes pour améliorer l'apprentissage. Mettre en place des programmes éducatifs pour sensibiliser les élèves aux enjeux écologiques et promouvoir des comportements respectueux de l'environnement.

Fournir un soutien administratif aux directions des écoles pour les aider à gérer efficacement leurs établissements et à mettre en œuvre les politiques éducatives.

Réactiver les cours de natation pour assurer que tous les élèves apprennent à nager et bénéficient des bienfaits de cette activité physique.

Moderniser et aménager les cuisines des écoles pour garantir que les repas scolaires rencontrent les normes de qualité et de sécurité alimentaire. Organiser des journées de prévention au sein des écoles à propos de différents sujets (harcèlement, propreté, nutrition,... ).

- *Seniors :*

Organiser des activités sociales et culturelles pour les seniors afin de lutter contre l'isolement et de promouvoir leur bien-être mental et émotionnel. Informer les seniors et les familles des aides à domicile, des services de santé à domicile et des programmes de prévention pour permettre le maintien à domicile tout en garantissant sécurité et bien-être. Améliorer la communication avec les différents services communaux afin de mieux informer les seniors et leurs familles des services disponibles et des événements locaux.

- *Santé :*

Mettre en place des programmes de santé spécifiques pour les citoyens, incluant dépistages, activités physiques adaptées et ateliers de prévention. Créer un annuaire communal des services de santé incluant les médecins et autres personnels dédiés.

## **Communauté et culture**

- *Folklore et soutien aux associations :*

Dans le respect du cadre budgétaire et des ressources, épauler les sociétés folkloriques locales pour promouvoir le patrimoine culturel de la ville et encourager la participation citoyenne.

- *Culture :*

La reconnaissance du Centre culturel de Fontaine (CCF) par la FWB reste une priorité afin que celui-ci bénéficie de soutiens et de subventions supplémentaires, permettant ainsi de renforcer son rôle dans la promotion de la culture locale. Au travers de ses instances, veiller à ce que le CCF développe des initiatives diversifiées visant à rendre la culture accessible à tous les citoyens,

indépendamment de leur âge, de leur origine ou de leur situation socio-économique. Organiser des expositions, des spectacles et des événements mettant en valeur les œuvres des artistes locaux. Créer des partenariats avec les écoles et les associations pour promouvoir les talents et encourager la création artistique.

- *Participation citoyenne :*

Sensibiliser les citoyens, en particulier les plus jeunes, à l'importance de la participation citoyenne. Encourager les initiatives qui visent à renforcer la culture démocratique et le devoir de mémoire.

## **Infrastructures et équipements**

- *Salle des fêtes et salles communales :*

Entreprendre les travaux de rénovation pour moderniser la salle des fêtes, en améliorant son infrastructure, son acoustique, et ses équipements techniques afin de créer un espace polyvalent et accueillant pour divers événements.

Développer un système de location accessible.

Fournir chaque salle communale du mobilier et des équipements nécessaires à son bon fonctionnement. Cela comprend des chaises, des tables et autres équipements spécifiques en fonction des besoins des utilisateurs.

- *Nouveaux espaces sportifs et sport :*

Construire deux nouveaux terrains multisports, l'un à Forchies-la-Marche et l'autre à Fontaine-l'Evêque, pour offrir des installations modernes et polyvalentes aux habitants.

Viser la création d'un 2e terrain de football à Fontaine-l'Evêque pour répondre à la demande croissante des clubs et des jeunes sportifs. Moderniser les infrastructures existantes, notamment en installant des terrains synthétiques.

Entreprendre des travaux de rénovation pour moderniser les 3 salles omnisports et les rendre attrayant pour nos clubs.

Continuer à soutenir les différents clubs sportifs de l'entité pour encourager leur développement.

Encourager la création de nouveaux événements sportifs pour dynamiser la vie sportive locale et attirer de nouveaux participants.

Organiser des stages sportifs pendant les congés scolaires pour permettre aux jeunes de pratiquer des activités physiques et de découvrir de nouveaux sports.

Consulter les clubs sportifs pour construire le développement sportif de l'entité.

- *Patrimoine et tourisme :*

Restaurer la toiture du château Bivort pour préserver ce bâtiment historique qui abrite les départements généraux de l'administration communale.

Mettre en œuvre des projets de rénovation pour valoriser le patrimoine local, notamment la restauration du gazomètre et des monuments de notre ville.

Promouvoir le site Saint-Vaast en tant qu'espace moderne accueillant pour les habitants, en mettant en avant les travaux réalisés pour le rendre attractif.

Développer des initiatives touristiques pour attirer les visiteurs et promouvoir le patrimoine culturel et naturel de notre commune. Créer des partenariats avec les acteurs locaux pour organiser des événements et des activités touristiques qui mettent en valeur les richesses de notre ville.

## **Économie et emploi**

- *Économie locale et commerces :*

Soutenir le développement du commerce local tout en revitalisant les quartiers commerçants.

Permettre aux commerçants l'extension de leur terrasse sur l'espace public durant la période estivale pour favoriser l'attractivité des commerces et l'animation des quartiers.

Créer des événements pour promouvoir les produits et les commerces locaux, tels que le marché hebdomadaire, les foires artisanales, les marchés locaux et d'autres événements comme la nocturne en visant le renforcement de la visibilité des commerçants locaux et attirer les habitants.

Organiser des événements qui permettent de rassembler tous les acteurs économiques locaux.

Informar sur les primes régionales qui encouragent les propriétaires effectuant des travaux de réhabilitation dans les étages inoccupés des rez-de-chaussée commerciaux.

*-Emploi :*  
Réunir tous les acteurs présents et actifs en matière de réinsertion professionnelle sur l'entité pour créer un réseau de soutien efficace. Cela inclut les services communaux et du CPAS, la MIREC, les associations, l'agence locale pour l'emploi, la régie de quartier et les organismes de formation.

Collaborer avec les acteurs de l'emploi pour orienter les personnes vers des formations qualifiantes ou le marché du travail. Mettre en place des partenariats avec les centres de formation et les entreprises pour offrir des opportunités de formation et d'emploi adaptées aux besoins des citoyens.

- *Finances :*

Maîtriser les dépenses de fonctionnement et optimiser les ressources disponibles. Assurer une gestion prudente des finances communales ainsi que la recherche de tous les subsides disponibles pour maximiser les revenus de la commune.

### **Environnement et bien-être**

- *Bien-être animal :*  
Redynamiser la journée du bien-être animal pour sensibiliser la population et promouvoir des comportements responsables.  
Soutenir la SPA en pérennisant la subvention et en fournissant un relais logistique pour leurs activités.  
Sensibiliser à l'adoption responsable en organisant des campagnes d'information et des événements pour encourager l'adoption d'animaux de refuge.  
Augmenter les moyens pour la stérilisation des chats errants afin de contrôler leur population et réduire les nuisances.  
Collaborer avec les autorités pour renforcer les contrôles en matière de maltraitance animale et assurer une application stricte des lois de protection animale.
- *Environnement :*  
Collaborer avec les agriculteurs pour mettre en place des mesures de prévention contre les coulées de boue par la création de bande enherbées, la plantation de haies et l'aménagement de fossés pour ralentir et canaliser les eaux de ruissellement.  
Entreprendre des travaux de rénovation énergétique pour améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments publics. Travailler sur l'isolation thermique, le remplacement des systèmes de chauffage par des solutions plus performantes et l'installation de panneaux solaires.  
Encourager l'utilisation des énergies renouvelables.  
Faciliter les opérations citoyennes visant à prévenir et réduire les incivilités impactant la propreté publique (Be Wapp, ...) et à réutiliser et recycler le matériel et les objets inutilisables.
- *Mobilité :*  
Mettre en place un Plan Communal de mobilité facilitant la planification de notre mobilité à l'échelle locale.  
Promouvoir l'utilisation de moyens de transport respectueux de l'environnement, tels que le vélo et la marche, en aménageant des pistes cyclables sécurisées et des zones piétonnes. Encourager l'utilisation de nos ravales et chemins pédestres. Mettre en place des campagnes de sensibilisation pour encourager les citoyens à adopter des modes de transport durables.  
Collaborer de manière efficace avec le TEC afin d'améliorer les fréquences horaires des transports en commun mais aussi de moderniser les infrastructures existantes sur notre territoire.  
Continuer la collaboration avec la centrale de mobilité.
- *Urbanisme :*  
Aménager et structurer le territoire de façon équilibrée, en tenant compte des besoins des habitants, de la protection de l'environnement et de la dynamique économique et sociale.  
Tendre vers la mise en place d'un schéma de développement communal.

### **Fonction publique**

- *Fonction publique et bien-être du personnel :*  
Aménager l'ancien bâtiment Fortis et son annexe situés au centre-ville afin de centraliser les services pour une meilleure accessibilité tout en revitalisant le centre-ville.  
Rénover et mettre en conformité le bâtiment dédié aux départements des Travaux et Cadre de vie pour permettre d'améliorer l'efficacité des services et de répondre aux besoins croissants de la commune.  
Créer des conditions de travail optimales pour tous les agents communaux en améliorant les infrastructures, la modernisation des équipements et la mise en place de programmes de bien-être au travail pour garantir un environnement de travail sain et motivant.

### **Conclusion**

Cette déclaration de politique communale pour la mandature 2024- 2030 marque un tournant décisif pour Fontaine-L'Evêque. Nous avons défini des objectifs ambitieux et tangibles pour répondre aux besoins de notre population et améliorer la qualité de vie de nos concitoyens. Notre engagement se traduit par des actions concrètes en matière de propreté, de sécurité, de mobilité, d'accessibilité. Nous mettons un point d'honneur à valoriser notre patrimoine culturel, à soutenir les associations locales, et à encourager le développement économique et social de notre ville. Cela impliquera une gestion rigoureuse et transparente de nos finances afin d'optimiser les ressources disponibles pour le bien de tous car nous savons que les prochaines années s'annoncent compliquées et empreintes d'austérité. Cette déclaration forme le souhait de faire de Fontaine-l'Evêque, une ville exemplaire et dynamique.

Considérant qu'après son adoption par le conseil communal, cette déclaration de politique communale doit être publiée conformément aux dispositions de l'art. L1133-1 et de la manière prescrite par le Conseil communal ;

Considérant que la DPC devra également être mise en ligne sur le site Internet de la commune ;

Après en avoir délibéré ;

Par 16 oui (PS et M. Siciliano et Mme Cigna) et 5 abstentions (MD et UB) ;

**DECIDE :**

Article 1er - Le conseil communal approuve la Déclaration de Politique Communale proposée par le Collège communal concernant la mandature 2024-2030 telle qu'énoncée ci-dessus.

Art. 2 - Charge l'Administration de publier ladite DPC suivant l'art. L1133-1 et de la mettre en ligne sur le site Internet de la Ville.

Art. 3 - La présente délibération sera transmise aux services concernés.

En séance à Fontaine-l'Évêque, date que dessus.

Par le Conseil Communal :

La Secrétaire,  
(s) Laurence BOULANGER

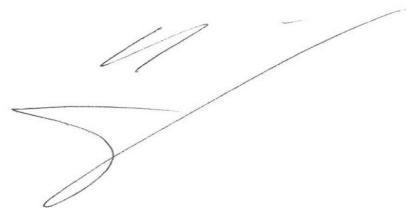


La Directrice générale,  
(s) Laurence BOULANGER



Pour extrait conforme :

Le Président,  
(s) Gianni GALLUZZO



Le Bourgmestre,  
(s) Gianni GALLUZZO